



Edito : Le Professeur ASSAL à Besançon !

Le 15 octobre dernier à Besançon, Glori Cavalli Euvrard et Amandine Canovas ont organisé une soirée de présentation de leur projet, visant à mettre en place le Théâtre du Vécu au sein de notre région. Pour le plus grand bonheur des participants, les fondateurs Jean Philippe et Tiziana Assal ont brillé par leur présence, en partageant avec passion, l'histoire de la création de ce processus unique et leur riche expérience internationale depuis sa naissance.

A cette occasion, Pr Assal, un pionnier de l'éducation thérapeutique, dévoile son talent de conteur :

Comparé à un arbre d'automne, déshabillé de ses feuilles, le vécu d'un évènement peut être brut et dur. Conservé intérieurement, il assèche celui qui le porte. En revanche, l'arbre suivant, identique de part sa forme, apparaît feuillu et coloré : le vécu est mis en scène. L'arbre et ses feuilles retrouvent alors leur éclat de lumière, un esthétisme et une multi dimension.

Le théâtre du vécu célèbre ses 18 ans ! Son effet demeure t-il encore à prouver de nos jours....? Si vous en doutez encore, offrez vous le temps de parcourir les pages de l'ouvrage suivant: "Le Théâtre du Vécu: Art, Soins, Education" rédigé sous la direction de Jean-Philippe Assal, Marc Durand et Olivier Horn, des éditions Raison et Passions.

Bientôt, il devrait être proposé localement, c'est en tout cas, ce qu'espèrent Amandine et Glori, jouant le rôle de "cochers" du Théâtre du Vécu dans notre région. Pour pouvoir décliner ce processus, celles-ci recherchent des partenaires financiers et souhaitent créer l'association "L'art du Vécu" prochainement. Ainsi, il pourrait être proposé à un groupe de soignants, de personnes malades chroniques ou encore d'aidants. Réunis pendant 3 jours, les participants seront amenés à vivre une aventure humaine unique, en partageant le vécu d'un moment important de vie. Si vous connaissez des mécènes, des bénéficiaires potentiels (ou vous-même!) ou si vous avez des idées, des questions quant à ce projet, n'hésitez pas à les partager, par mail, à l'adresse suivante : capamande@laposte.net et/ou euvrardglori@gmail.com

Formations à venir

* LES FORMATIONS À L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE :

- La CoMET
 - Calendrier 2018-2019 de toutes les formations, disponible en cliquant sur ce lien : <http://www.comet-fc.fr/>
- L'UTEF du CHRU Besançon : formation « Pratiquer l'ETP à l'hôpital » : 2 sessions/an
 - 1ère session 2019 : 11 et 12 février, 5 mars, 2 avril et 14 mai 2019
 - 2ème session 2019 : 14 et 15 octobre, 18 et 19 novembre et 17 décembre 2019
 - Prochain RDV de l'UTEF jeudi 14 mars 2019 avec le Dr Brigitte SANDRIN BERTHON sur le thème « Du pouvoir d'agir des soignants au pouvoir d'agir des patients »
- L'UTEF de l'Association Hospitalière de Franche-Comté
 - 2 formats de formations à l'ETP proposés : Sensibilisation (7h) et Formation 40h (2x3j à 1 mois d'intervalle)

* FORMATIONS EN ADDICTOLOGIE proposées par l'ANPAA

- Programme 2018/2019 : www.anpaa25.fr/formation/calendrier-des-formations-2017/2018-1-29.htm

* FORMATIONS À LA COMMUNICATION NON VIOLENTE (CNV) : <http://com-unique.org/>





L'ETP en maison de santé... aussi au plateau de Nozeroy !

Il y a quelques semaines, c'était avec grand plaisir que j'ai répondu positivement à la demande d'écrire un article sur les ateliers « lombalgie » proposés au sein de la maison de santé de Nozeroy en 2017-2018. Mon intention est de transmettre dans cet article, les cotés positifs de ce projet :

- Un travail pluri-professionnel de longue haleine riche en échanges (élément qui est le but premier de la maison de santé) et le plaisir de voir une équipe se mobiliser autour d'une thématique, avec le désir d'aller sur le sentier jusque là inconnu, de l'éducation thérapeutique
- La rencontre et le partage avec des usagers sur la construction de ce projet
- La qualité des échanges avec les participants pendant les ateliers
- La découverte d'une équipe-COMET au combien importante pour nous aiguiller intellectuellement

J'ai le sentiment de faire croire que tout a été rose... Pourtant comme pour toute équipe, notre histoire est parsemée de difficultés et de visions différentes, impossible de passer à coté dans un groupe. Il y a eu notamment un temps long pris pour réfléchir au contenu que nous voulions transmettre, pour finalement se rendre compte qu'on voulait trop en dire et qu'il fallait se laisser aussi guider par les besoins des participants.

Le projet a contenu sur une année :

- Une soirée avec les participants pour présenter le programme
- Un recueil de leurs souhaits
- Etablissement d'une charte de groupe
- 5 ateliers (demi journées) proposés à 6 participants pour explorer les postures (ex : peler la neige), les représentations, le ressenti, les mécanismes de la douleur,... et cela par le biais de multiples outils pédagogiques tels que le photolangage, l'abaque de Regnier,....

Cette expérience nous a fait vivre ce qu'est l'éducation thérapeutique pour une équipe plutôt novice dans ce sujet. Il a fallu intégrer une nouvelle posture que celle du professionnel « qui sait et qui enseigne ». Notre frustration de ne pas tout aborder a été contrebalancée positivement par le partage entre les participants de leurs difficultés, leurs échanges constructifs. Les participants n'ont pas tous été présents à l'ensemble des ateliers ce qui n'a pas été facile à vivre en tant que professionnels, même si on nous avait prévenu que cela risquait d'arriver.

En conclusion je dirais surtout du positif et du partage !

Lise-Marie DESCHAMPS, présidente de l'association

Contact : lamaisondesantedenozeroy@gmail.com

03 70 96 11 20

Site : <http://www.maisondesantedenozeroy.com>



L'ETP « Pas à pas » à l'hôpital de Dole... !

L'artériopathie oblitérante des membres inférieurs est une pathologie chronique qui associe à des degrés divers des rétrécissements (sténoses) et / ou des oblitérations de l'arbre artériel entre l'aorte abdominale et les artères au niveau des pieds. Ceci aboutit à un moins bon apport en oxygène et en nutriments au niveau des tissus. Dans la grande majorité des cas, l'étiologie est athéromateuse ; elle est donc associée aux facteurs de risques cardio vasculaires habituels (tabagisme, diabète, hypertension artérielle, dyslipidémie, sédentarité et obésité).

Schématiquement, elle s'exprime cliniquement par deux stades. Le premier stade correspond à l'ischémie d'effort (manque d'oxygène au niveau des tissus), et se traduit par des douleurs musculaires au niveau des membres inférieurs à la marche obligeant l'arrêt de l'effort au bout d'une certaine distance. Le stade le plus grave est l'ischémie permanente qui se traduit par des douleurs permanentes en position allongée et des plaies qui ne cicatrisent pas spontanément.

Les recommandations sont unanimes, le premier traitement de cette pathologie lorsqu'elle est au stade d'ischémie d'effort est le réentrainement à la marche. Malheureusement sur le territoire, il n'existe actuellement aucune structure dédiée à la réadaptation à la marche pour ce type de patients. C'est à partir de ce constat que nous avons souhaité développer au Centre Hospitalier Louis Pasteur de Dole un programme d'éducation thérapeutique intitulé : « Pas à pas : vers une augmentation de la distance de marche et une amélioration de la qualité de vie du patient souffrant d'artériopathie oblitérante des membres inférieurs ». Le programme « pas à pas » a été élaboré en partenariat avec les médecins vasculaires libéraux puis validé par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne de Franche Comté (programme débuté en juillet 2018). Il réunit une équipe pluridisciplinaire composée d'infirmières d'éducation thérapeutique, d'une infirmière de tabacologie, d'une diététicienne, d'un enseignant en activité physique adaptée et d'un médecin vasculaire. Après un bilan initial, nous proposons au patient, avec son accord, différentes séances lui permettant de mieux connaître et comprendre sa maladie, de mieux appréhender et gérer les différents traitements et d'adopter les règles hygiéno-diététiques recommandées. Nous proposons également de l'accompagner dans une démarche de sevrage tabagique. De plus, après un bilan cardio vasculaire, l'enseignant en activité physique adapté va établir un réentrainement progressif à la marche sur cinq semaines qui sera à la fois basé sur des protocoles validés dans cette pathologie et qui sera également personnalisé et adapté aux possibilités de chaque patient. L'objectif est d'une part d'augmenter la distance et la vitesse de marche du patient et d'autre part de lui redonner confiance en ses capacités à travers différents exercices basés sur le ressenti. A l'issue de ce programme, nous proposons au patient de se rapprocher du réseau « sport / santé », afin qu'il puisse renforcer les pistes mises en place au cours du programme et s'appuyer sur sa pratique de l'activité physique pour améliorer sa qualité de vie.

Dr Béliard, médecin angiologue au CH de Dole

Infos diverses

- Suite à un état des lieux en 2017, L'ARS a alloué une subvention pour la création d'une plateforme régionale sur le parcours de l'enfant diabétique composée d'un médecin coordonnateur, d'une infirmière temps partiel ainsi que d'une puéricultrice temps partiel dont le poste sera occupé par Laurence VINCENT, puéricultrice en pédiatrie au CHU de Besançon
- Dans le service de Pneumologie au CHU de Besançon, Aline Morin, infirmière tabacologue, intervient auprès de patients dans tout le CHU désirant arrêter ou diminuer leur consommation tabagique. Un suivi peut être proposé si le patient le souhaite. Pour la contacter 03.81.66.82.86.

Nous leur souhaitons bonne route !



Après la fête...

Quelques mois après, voici les liens des interventions réalisées lors la fête des 10 ans du DU à laquelle certains d'entre vous ont participé :

- <https://www.youtube.com/watch?v=ZQVtB27Xmzc&t=24s>
- <https://www.youtube.com/watch?v=nmLEargFctU&t=152s>
- <https://www.youtube.com/watch?v=YhThZisENVk>
- <https://www.youtube.com/watch?v=KYe4kQvD3dw>
- <https://www.youtube.com/watch?v=L-QcBr7IhQ0>

Soutien aux aidants... ça tient !

Après un premier essai en 2016 de mettre en place une action pour les aidants qui n'avait pas répondu au besoin des personnes, nous nous sommes questionnés sur les freins rencontrés par les participants potentiels et les leviers possibles qui permettraient de réinitier cet accompagnement.

Confortés dans l'idée que cela avait du sens, Françoise ZUREK ROUX psychopraticienne, Florence PERRIGUEY assistante sociale MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et Isabelle PLE, directrice et infirmière coordonnatrice à l'Espace Santé ont bâti un projet de « cycle », composé de 9 séances de 2 heures ou 2h30 en fonction des thématiques, prenant en compte différents aspects :

- Administratifs comme les infos sur les droits, les aides ...
- Le vécu de l'aidant ... sous forme de groupes de parole,
- Un apprentissage de gestes et postures pour les manipulations
- Une séance « bien-être » pour prendre du temps pour soi

Cette action a été conçue aussi en proposant pour les aidés des solutions de prise en charge temporaire pendant que l'aidant se rend disponible pour assister aux séances. 2 associations ont été sollicitées :

- AAPICS (Association d'Animations pour un Public Intergénérationnel) pour accueillir dans ses locaux à Dole, la personne aidée en lui proposant un moment convivial avec les animateurs
 - « Une oreille en plus » (Association aidant les personnes isolées ou souffrant de solitude) pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, mais pouvant recevoir au domicile des bénévoles pour un temps de présence
- L'assistante sociale a aussi pu augmenter le temps prévu avec l'auxiliaire de vie présente.

Un financement du CD39 et de la ville de Dole a pu être mobilisé pour subventionner cette action.

Une dizaine de personnes sont inscrites : aidants de leur conjoint ou parent malade ou âgé/malade, ou de leur enfant. Les personnes aidées sont en général au domicile de l'aidant (parfois avec des aides) ou aussi en structure. Les interactions sont riches et la souffrance vécue au quotidien renforce notre volonté de poursuivre ce type d'action. L'effet de groupe est un levier important pour que certains se retrouvent dans les paroles d'autres et acceptent de livrer leur quotidien.

Contact : Espace Santé Dole Nord Jura 03 84 72 46 55



Interview de Nadège DEVILLARD Praticien Hospitalier en néphrologie au CHU de Besançon

Après son externat à Dijon et son internat de spécialité à Nancy, elle a intégré le service de néphrologie du CHU de Besançon en tant que chef de clinique en 2002 puis comme praticien hospitalier où elle a principalement une activité clinique polyvalente (dialyse, transplantation, consultations, astreintes...).



Bonjour Nadège, merci d'accepter cet entretien...

Qu'est ce qui t'a amenée à t'intéresser à l'éducation thérapeutique (ETP) ?

- On m'y a amené !
- En fait, initialement c'est mon chef de service qui était à l'époque le Pr CHALOPIN qui un jour m'a dit qu'il fallait que je me forme à l'ETP car j'avais « le profil »...

Alors qu'est-ce que tu as fait ?

- J'avais déjà fait quelques petites formations, puis la formation 40 heures au CHU donc il ne me disait pas non plus cela par hasard... !
- J'ai surtout saisi l'opportunité de continuer à me former avec l'aval de mon chef de service et en 2012 j'ai fait le DU d'ETP à la faculté de Médecine de Besançon (promotion 2012-2013). Parallèlement j'ai bien sûr fait pas mal de recherches et beaucoup de lectures sur ce sujet qui est très vaste et passionnant...

D'être formée à l'ETP qu'est-ce que cela t'as apporté ?

- Déjà c'est la possibilité de faire un retour sur soi, d'être mieux en cohérence avec soi, et du coup être mieux avec les autres et de mieux communiquer.
- Cela m'a permis de mettre des mots sur ce que je faisais déjà en ETP sans le savoir, d'aller plus loin et de me conforter dans ma pratique soignante. La manière d'approcher les patients, la façon de communiquer... offre une pratique différente de la médecine avec plus d'ouvertures et de richesses. Et puis on découvre de nouvelles idées, des recettes pour la pratique. Je me rends compte que je suis aussi plus à l'aise pour aborder les situations où les émotions sont fortes et les situations qui touchent à la réflexion éthique.

Et pour les patients ?

-Au final, je pense que cela peut leur apporter plus d'autonomie dans leurs choix, leurs décisions et s'ils ne le peuvent pas de les accompagner au mieux. Les patients sont plus à même de se prendre en soins. Ils voient aussi plus de cohérence dans les soins. Je trouve c'est en parallèle avec l'évolution sociétale où les patients revendiquent plus de participation dans les décisions médicales. Les nouvelles générations de médecins sont aussi plus ouvertes à cette philosophie du soin. La conception de la pratique médicale évolue...

Riche de ces formations et de cette pratique qu'as-tu pu formaliser dans ton service ?

- J'ai pu mettre en place un programme ETP intitulé : « Education thérapeutique des patients ayant une maladie rénale chronique et de leurs proches » qui a été validé par l'Agence Régionale de Santé en 2017 cela a permis de formaliser ce que nous faisons et valoriser l'activité ETP. Ce programme en est à son début, il n'est pas fini...
- J'ai la chance d'avoir avec moi des infirmières, une diététicienne et une psychologue formées à l'ETP ainsi qu'un patient témoin qui participent au programme.
- Ce programme était dans le projet de service. L'activité initiale est venue de la demande des soignants et aussi des patients dans le but de présenter les différentes techniques d'épuration extra-rénale. C'était déjà fait mais en individuel par les infirmières et en complément nous avons mis en place des séances collectives depuis 2016.
- Le recrutement se fait en interne par les médecins. Ces séances ont lieu tous les 2 mois par groupe de 6 patients en moyenne de tous les âges et de tout horizon, plus les accompagnants. Elles sont animées par les infirmières, la psychologue, notre patient témoin et moi-même. Elles durent environ 3 heures. Cela permet des échanges, de répondre aux interrogations des patients. Ils ont au final des clés pour mieux choisir, pour échanger avec leur médecin sur les techniques de dialyse, pour comprendre ce qui est possible pour dans leur situation et de faire un choix éclairé.
- Nous avons aussi des patients qui peuvent les accueillir chez eux pour qu'ils puissent se rendre compte concrètement comment les choses s'organisent au domicile. Il est possible aussi d'organiser des entretiens téléphoniques entre les patients. Le retour des patients est très positif.

Tu m'as dit que ce programme n'est pas fini, quels sont tes autres projets ?

- Nous avons le souhait avec notre psychologue de mettre en place des séances collectives sur la pré-greffe avec donneur vivant ou cadavérique qui soulève des problématiques différentes notamment sur le plan psychologique. Peut-être qu'il y aura d'ailleurs 2 ateliers. On va tester et puis nous verrons...
- Il y aura aussi un autre projet en dialyse ultérieurement. Se pose effectivement la question de la mise en dialyse et de l'arrêt de la dialyse qui pose aussi des questions éthiques... un accompagnement serait utile.

Merci Nadège pour ta disponibilité et bonne continuation dans tes projets...

A la pharmacie du Doubs, on ne s'abstient pas d'ETP !

Alexandra BOURIOT est Pharmacien d'officine à la pharmacie du Doubs à Doubs. Elle s'est formée à l'éducation thérapeutique dans un premier temps par une formation 40 heures en ETP puis par le DU d'ETP à Besançon. Le sujet de son mémoire de DU l'a amené à réfléchir à : QUELLE POSTURE PEUT PERMETTRE AU PHARMACIEN D'OFFICINE DE CREER UNE RELATION D'EDUCATION AVEC LE PATIENT LORS D'ENTRETIEN THERAPEUTIQUE. Forte de ce travail, elle nous raconte comment elle a rapidement mis en place l'ETP à la pharmacie du Doubs :

« L'officine est un lieu privilégié de rencontre et d'échange entre le pharmacien et le patient. C'est pourquoi l'éducation thérapeutique, ou plutôt l'accompagnement thérapeutique comme nous préférons l'appeler, fait partie de notre pratique pharmaceutique quotidienne. Pour permettre le développement et l'évolution de cette pratique l'ensemble de l'équipe est sensibilisé et/ou formé. En effet, il est important et nécessaire que chacun puisse avoir les outils pour échanger avec les patients aux comptoirs de la pharmacie et amener à la prise de rendez vous par exemple.

Deux pharmaciens réalisent des entretiens thérapeutiques sur des thématiques tels que l'asthme, les anti-vitamines k, les anticoagulants oraux directs, diabète, bilans partagés de médication. Un local est spécialement dédié à ces temps d'échange et de suivi afin de garantir un environnement de confiance et propice à l'écoute active. Les entretiens ont une durée variable mais en général 30mn sont nécessaires pour un bon échange. Nous communiquons avec les professionnels de santé du patient lorsque cela est nécessaire, ou tout simplement pour les informés des échanges. Le patient est informé de cette communication interprofessionnelle.

Certaines activités sont rémunérées par l'assurance maladie lorsqu'elles remplissent des critères d'âge, de pathologie par exemple. Cependant nous réalisons des entretiens en fonction des besoins des patients et non des critères de prise en charge.

Nous communiquons, par le biais d'affiches et d'écrans, avec les patients sur cette activité, pour qu'ils aient connaissance de la possibilité de nous rencontrer pour échanger ailleurs qu'au comptoir sur leurs pathologies. L'objectif est d'avoir des entretiens pris par la propre initiative des patients en fonction de leur besoin. A l'heure actuelle ce sont principalement l'équipe qui propose aux patients, en fonction des problématiques échangés.

D'autres projets de thématiques sont en développement pour pouvoir proposer cette démarche enrichissante à un plus grand nombre de patient.

Le recul que nous avons de cette activité est très positif pour les patients et pour l'équipe !! Formez-vous et Lancez-vous !! »

Si vous souhaitez faire paraître un article ou des informations concernant l'éducation thérapeutique dans le prochain N° des Fleurs de sel, contactez : Amandine Canovas (CoMET) : jura@comet-fc.fr ou Laure Jeannin (UTEP CHU Besançon) utep.secretariat@chu-besancon.fr

Un nouveau mode de rémunération de l'ETP en ambulatoire : l'ACI



Qu'est-ce que c'est ?

L'ACI est un Accord Conventionnel Interprofessionnel signé par l'UNCAM (Union Nationale des Caisses d'Assurances Maladie) et les représentants des professionnels de santé libéraux, conclu pour une durée de 5 ans à compter du 6 Août 2017 (arrêté du 24/07/17 ensuite publié au journal officiel le 05/08/17). Son but est de renforcer l'exercice pluri-professionnel dans le cadre des maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) et les centres de santé.



C'est destiné à qui ?

Les structures concernées sont les maisons de santé mono-site ou multi-sites, les centres de santé et les professionnels libéraux coordonnés sur un territoire et ayant déposé un projet à l'ARS.

Pour être éligibles, les maisons de santé doivent :

- Etre constituées en SISA (société interprofessionnelle de soins ambulatoires)
- Avoir élaboré un projet de santé en cohérence avec le projet régional de santé



Quelles démarches ?

Ces structures de soins doivent élaborer un projet qui sera analysé en commission par l'ARS et la CPAM. Si ce projet est validé, un contrat tripartite structure/ARS/CPAM sera signé pour une durée de 5 ans.



Quel financement ?

La rémunération sera versée aux structures, financée par l'Assurance maladie et modulée en fonction de l'atteinte d'indicateurs organisés autour de 3 axes :

- Accès aux soins
- Le travail en équipe
- L'utilisation d'un système informationnel partagé

Et l'ETP dans tout cela ?

Dans l'axe « accès aux soins », l'ARS a retenu 6 actions de missions de santé publiques (chaque structure peut choisir 2 actions). L'ETP constitue l'une de ces 6 actions.

La rémunération annuelle de l'action ETP est de 2450 euros pour une patientèle de référence de 4000 patients.



En pratique..., 2 cas :

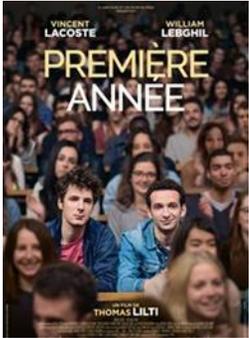
Soit la structure met en place un programme ETP autorisé par l'ARS, avec l'ensemble des soignants participants formés à une formation minimale en ETP de 40 heures et répondre aux cahiers des charges notamment en fournissant les documents annuels d'activité et d'évaluation à l'ARS

La rémunération est de 250 euros/patients ayant terminé le programme + 2450 euros si l'ETP est une action choisie par la structure.

La structure n'a pas de programme autorisé : Il est alors conseillé aux soignants d'être formés à l'ETP mais il n'y a pas d'obligation et bien sûr pas de cahier des charges à fournir.

La rémunération est de 2450 euros si l'ETP est une action choisie par la structure.

La rubrique ciné



Première année, de Thomas Lilti

Antoine entame sa première année de médecine pour la troisième fois. Benjamin arrive directement du lycée, mais il réalise rapidement que cette année ne sera pas une promenade de santé. Dans un environnement compétitif violent, avec des journées de cours ardues et des nuits dédiées aux révisions plutôt qu'à la fête, les deux étudiants devront s'acharner et trouver un juste équilibre entre les épreuves d'aujourd'hui et les espérances de demain.

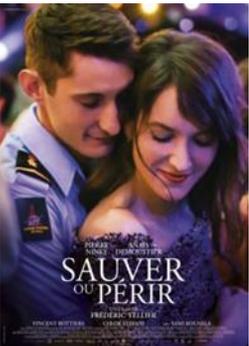
Sortie le 12 septembre 2018 / Durée : 1h33 / Comédie dramatique



De chaque instant, réalisé par Nicolas Philibert

Nicolas Philibert capte avec sa rare sensibilité les premiers pas de jeunes élèves infirmières et infirmiers. Il nous permet d'accéder aux gestes techniques hésitants (qui deviendront bientôt quotidiens) mais surtout aux émois et aux difficultés rencontrées par ces jeunes en apprentissage qui ont fait le choix de s'engager dans le soin à autrui.

Sortie le 3 août 2018 / Durée : 1h45 / Film documentaire



Sauver ou périr, film de Frédéric Tellier

Franck est Sapeur-pompier de Paris. Il sauve des gens. Il vit dans la caserne avec sa femme qui accouche de jumelles. Il est heureux. Lors d'une intervention sur un incendie, il se sacrifie pour sauver ses hommes. A son réveil dans un centre de traitement des Grands Brûlés, il comprend que son visage a fondu dans les flammes. Il va devoir réapprendre à vivre, et accepter d'être sauvé à son tour.

Sortie le 28 novembre 2018 / Durée : 1h56 / Drame



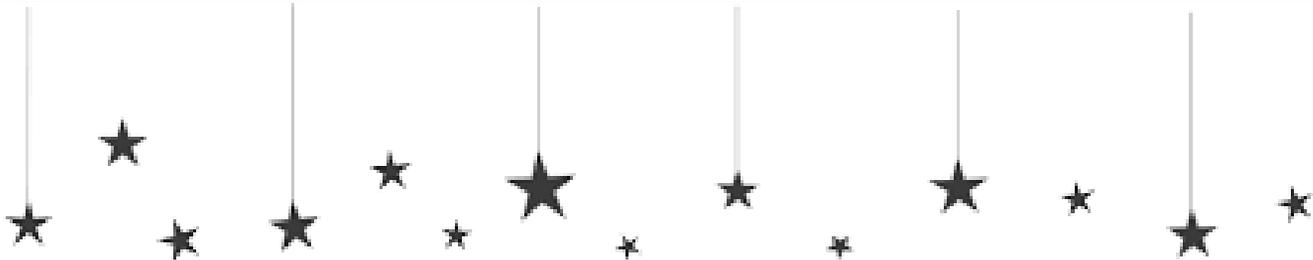
Marche ou crève, de Margaux Bonhomme

Elisa, une adolescente fougueuse et passionnée, veut profiter de l'été de ses 17 ans sur les pentes escarpées du Vercors où elle a grandi. Mais sa mère quitte la maison et la laisse seule avec son père pour s'occuper de sa sœur handicapée. Une responsabilité de plus en plus lourde qui la fait basculer de l'amour à la haine, jusqu'à perdre pied.

Sortie le 5 décembre 2018 / Durée : 1h25 / Drame



Retrouvez « **Les Fleurs de sel** » sur le site Internet de l'UTEP bisontine : <http://www.utep-besancon.fr> et sur celui de la CoMET : <http://www.comet-fc.fr/>



L'équipe du comité de rédaction des Fleurs de Sel, La COMET et L'UTEP, vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Et vous donne rendez-vous en 2019 !

